

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 72 (1933)  
**Heft:** 5

**Artikel:** La tope  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-225095>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

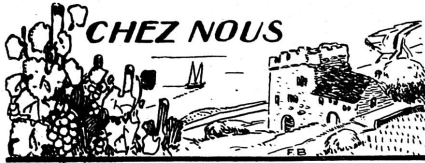
FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU  
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :  
Pache-Varidel & Bron  
Lausanne

ABONNEMENT :  
Suisse, un an 6 fr.  
Compte de chèques Il. 1160

ANNONCES :  
Administration du Conteur  
Pré-du-Marché, Lausanne

Le montant de l'abonnement sera pris en remboursement le 15 février prochain.



## AU BON VIEUX TEMPS

**L**E tome VIII du « Conservateur suisse », recueil complet des « Etrennes helvétiques » publiait en 1817, chez Louis Knab, libraire à Lausanne, outre des fragments d'histoire nationale, des souvenirs militaires, des biographies, des récits géographiques et la chanson qu'adorait J.-J. Rousseau, une « Prière » en patois et des « Mélanges patois » qui, à cent seize ans de distance, ont gardé tout leur sel et leur naïf bon sens. Peut-être intéresseront-ils encore les lecteurs de notre cher et vaillant *Conteur vaudois*? Les voici donc dans leur pittoresque et amusante simplicité.

Voici tout d'abord une

### Prière en patois.

Il n'y a pas soixante ans — c'était donc au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle — que dans les hameaux écartés des Ormonts, les enfants avant de s'endormir, récitait l'oraison suivante :

« Dein mon bllan lli mé cautzi — tré z'andze li trovi — ke me desiran, ke bin dremisso — ke ne me baillasse poaire — ne de fond ne de hllammene de morsebetanna — ne d'aci reinpaa — ne de bou pouaintu — ne de pierra fratzcha, ne de dzenelie pekan — ne d'aussekavoaïron. Diu bégne li latté et lou tsevron, et tot cein ki a dans la maison! »

### Mélanges patois.

1. — Une Dame R... de Charmey (canton de Fribourg), morte centenaire il y a quelques années (on est toujours en l'an de grâce 1817), vivait avec son fils, médecin de l'endroit, qui avait 80 ans; ils n'étaient pas toujours d'accord, et sur la fin de sa vie, la bonne maman avait coutume de terminer les discussions en disant à son fils : « Kaise-té, vihlllo berou! » (Tais-toi, vieux radoteur!).

2. — Un paysan qui devait se marier fit attendre très-longtemps (toujours l'orthographe de l'époque), le pasteur appelé à lui donner la bénédiction nuptiale : celui-ci l'aborde en sortant de l'église, et lui dit : « Je vous recommande une autrefois de venir de meilleure heure! » — L'époux lui répond :

« Vo paudé craïre, ke n'eïn vu pas teni trafî! »

(Vous pouvez croire que je n'en veux pas faire métier!)

3. — Une femme de Château-d'Oex, vexée par son mari, demandait séparation de corps et de biens; ce dernier, qui ne se souciait pas de se dessaisir de la petite fortune qu'il tenait d'elle, s'y opposa naturellement. Cités l'un et l'autre devant le Juge, il défendit lui-même sa cause

dans le patois de son pays. Son plaidoyer fut sans doute le plus comique qui ait jamais été prononcé en pareille affaire; se tournant vers sa femme, qui venait d'exposer longuement ses raisons, il lui dit avec un grand sens froid (orth. text.):

« Outo, fenna! tot-è thio; tot-è mio; ti, té maïa! »

(Entends-tu, femme! tout est tien; (mais) tout est mien (parce que), toi, tu es à moi!)

4. — Un Ministre des environs d'Echallens passant devant une maison où deux Curés de ses amis étaient à la fenêtre, le chien du logis se mit à aboyer contre lui; sur quoi l'un des Curés crie en riant :

« Ein vouaïke ion, apri kouï lo Diabolo djappe bein! »

Et le Ministre de répondre sur le même ton :

« Ne djappe pas apri vo, kité de l'otto! »

(Il n'aboye pas après vous qui êtes de la maison!)

5. — Il y a environ deux siècles (c'était donc au début du XVII<sup>ème</sup>!) qu'un homme de la Vallée du lac de Joux, où il ne croît point de fruits et où l'on en transportait rarement à cette époque, voulut voir le pays où croissaient ces prunes succulentes et ces bons raisins dont il était très-friand. Plein du louable dessein de s'instruire, il descend donc en automne de ses montagnes natales dans la plaine. Arrivé aux environs de Morges, il voit un arbre superbe; il ramasse sous ses pieds une noix dans son écale encore verte; il y porte la dent, et singulièrement surpris de trouver un fruit enchassé dans un autre, il s'écrie dans son admiration :

« Djése! lo bon pahi ke cé pahi dé Mouairdje! l'ai ié volüï midzi na poumma, l'ai ié bein trova na kouka dégan! »

(Jésus! le bon pays que ce pays de Morges; j'ai voulu y manger une pomme et j'y ai bien trouvé une noix dedans!)

6. — Un jeune berger du Jura, dont le frère jouait de la flûte, désirait vivement apprendre de lui à se servir de cet instrument; mais il n'en pouvait en venir à bout, malgré ses leçons. Un jour que son aîné, assis devant la porte du chalet, exécutait un air qui lui plaisait, il arrache la flûte de ses mains, en disant :

« Baille-la mé pi : orra ke lé einmodahie, saré prau la mena! »

(Donne-la moi seulement; à présent qu'elle est en train, je saurai assez en jouer!)

7. — Un ballon fut lancé dans une de nos villes des bords du Léman. Le vent le porta sur un village écarté; il y descendait lentement. Quelques poules et une vieille femme le virent les premières : les poules poussèrent des cris d'effroi, et la bonne vieille de son côté se mit à crier :

« Vesin, ô vesin! lé polaille s'épouairan; veni vitto cotta la lena, ke va no tsesi désu! »

(Voisins, ô voisins! les poules s'épouvantent; venez vite mettre des appuis à la lune, sans quoi elle va nous tomber dessus!)

8. — Un vieux notaire Fribourgeois se retirant du cabaret, glissa dans un fossé plein d'eau. Comme il cherchait à s'en retirer, un passant qui le reconnut, lui tendit officieusement la main en disant : « Mais que faites-vous donc là? »

Il lui répondit :

« Poura frare! ne fé pas gran puffa coumein vo paudé veire! »

(Pauvre frère! je ne fais pas beaucoup de poussière, comme vous pouvez voir!).

9. — Un brutal des bords de la Broye, dont la voix de tonnerre étourdissait tous ceux qui avaient à lui parler, trouva un matin à sa porte ce distique patois qui ne contribua pas peu à le faire baisser de ton :

« Né fo pas tan brama, kan vo parla d'ei dzein; A vo z'our on deraï ke no seïn ti dei tsein. »

(Il ne faut pas tant crier, quand vous parlez aux gens;

A vous entendre, on dirait que nous sommes tous des chiens).

Extraits du *Conservateur suisse*. Année 1817. Tome VIII.

Lausanne, le 3 Janvier 1933.

Pour copie conforme :

Gustave Addor.

**Cuisine bourgeoise.** — Monsieur. — Aujourd'hui, le café est faible.

Madame. — Anna, donnez-moi le moulin à café. Parbleu! je comprends qu'il soit faible, il y a encore un grain tout entier dans le moulin.

**La tope.** — La mère dit à Toto : — Toto, donne la main à l'oncle Poire.

Toto donne la main gauche à l'oncle Pierre, qui la prend et y met une pièce de monnaie.

La mère s'écrie :

— Comment, Toto - tu as donné la main gauche. Veux-tu bien vite donner la main droite?



## LÈ CORINTHIENS ET LO BENON A SA MÈRE

**L**'AI a quoqué soixante ans et mé les sordats dé noutron canton passavan l'écoula militaire, lé pioupiou à Lausena, lé z'artille et lé carabiné à Thoune, lé dragons à Bîre.

A Lausena lo commandant dé plliace étaï lo colonel Borgeaud que l'avaï conduit ma brigade ein cinquante-naü contre lé z'Autrichiens. Lé bataillons dein sti tein l'avon six compagnies, quatro dé mousquetaïro, iena dé chassu dé dreïte qu'on l'au desaï lé grenadié, l'autra lé chassu dé gautze ad bin lé voltigeu.

L'ai avai trei z'écoula dein l'annaïe po lé pioupiou; dein la derraire on einvouïevé cliïau qu'étan on pou simpllio, dadou ad bin benet; on ein fasaï ona compagni qu'on l'au desaï lé Corinthiens. Po lô z'apprendre à conniaïre la gautze dé la draïte on l'ad mettâi d'ad fein ad dzénaü gautze et dé la paille d'ad côté draï; deinche desan foïn, paille, à la plliace dé gauche, droite. Ne sei pâ se l'et veraï, vo lo dio quemein on mé la contaï.

Eïn avai ion d'ad côté dé Vaugondry ad bin dé Tolotzena ne sé plliëqua, que dévessaï passâ s'n'écoula dein lo troisième convoï et dein cliïa compagne dé Corinthiens. Devan que parté sa